

Vous désirez être mieux préparés pour vivre les étapes d'admission, ces renseignements complémentaires vous soutiendront dans vos réflexions.

- 1) Vous devez assister à la ***soirée d'information*** qui a généralement lieu de 19 h 30 à 22 h. Seront présents : les parents du comité accueil et admission, un membre de l'équipe des éducatrices et la directrice. Les présentations vous permettront d'avoir un portrait global de l'approche et du modèle pédagogique, du fonctionnement spécifiques et des attentes envers votre implication dans la communauté de l'école Jonathan.
- 2) Vous devez participer à la ***visite de jour, suivie d'une réunion*** qui a généralement lieu de 8 h 15 à 11 h 30. Vous vivrez une immersion dans la vie de l'école. Vous observerez les enfants dans leur milieu naturel durant les heures de classe du matin. De plus, le comité «Accueil et admission» répondront à vos questions.
- 3) Vous devez assister à la ***soirée préinscription*** qui a généralement lieu de 19 h 30 à 21 h 30. Lors de cette rencontre, vous aurez l'opportunité d'écouter des témoignages d'anciens élèves. De plus, vous recevrez les renseignements exacts pour remplir les formulaires d'inscription et d'antécédents judiciaires.
- 4) Vous devez **remplir les formulaires d'inscription et d'antécédents judiciaires** au complet et **prendre rendez-vous** en téléphonant au secrétariat de l'école au 514 748-2460 #1. Vous déposerez le dossier au moment convenu en présentant les documents obligatoires. Les signatures du formulaire confirment votre adhésion au *modèle pédagogique*.

5) Participer activement à la vie de l'école Jonathan dans une démarche éducative de coéducation (attentes d'implication parentale par famille) signifie que durant l'année, vous devez :

- Animer ou co-animer au moins deux ateliers pour les élèves;
- Être présent aux deux assemblées générales (soir);
- Vous impliquer dans un des comités de l'école soit le jour ou le soir;
- Être présent aux trois «organisations pédagogiques» (soir);
- Être présent aux rencontres d'évaluation avec les éducatrices;
- Remplir les deux «évaluations maison»;
- Participer au pique-nique de la rentrée (soir).

6) Accepter d'inscrire tous les enfants d'une même famille de niveau préscolaire et primaire à l'école Jonathan;

«On s'inscrit à l'école Jonathan en tant que famille, dans un souci de cohérence de valeurs éducatives et communautaires. Ceci permet à toute la famille d'adhérer au modèle éducatif et aux parents de contribuer activement au parcours scolaire de leurs enfants». (Modèle éducatif, p7)

7) Remplir le formulaire pour vérification des antécédents judiciaires. Afin de protéger les enfants, la Commission scolaire Marguerite Bourgeois exige que tous les adultes (personnel et parents) qui peuvent être en contact avec les enfants donnent accès à leur dossier d'antécédents judiciaires en remplissant le formulaire.

Suite au dépôt du dossier et de l'analyse (Voir la page du site internet «priorités d'inscription» pour plus de détails) vous recevrez une communication écrite, en général dans un délai de trois mois, vous expliquant si votre enfant :

- Aura une place à l'école
- Sera placé sur la liste d'attente.
- Aura été refusé compte tenu de critères qui vous seront spécifiés.